



27 milliards de FCFA, c'est la somme versée par la filiale du français castel au titre des droits et taxes de douanes.

Des chiffres confirmés par la direction générale des douanes (DGD) qui évalue à plus de 55 milliards de FCFA les droits et taxes versés par la SABC en l'espace de deux ans. Selon la DGD, ces contributions de la SABC hissent ainsi le groupe au rang de premier partenaire du secteur privé de la douane camerounaise, juste après la Société nationale de raffinage (Sonara), entreprise à capitaux publics.

Ce rang la filiale de Castel l'occupe sans discontinuité depuis 2017. « Le Groupe SABC et l'administration publique ont toujours été des partenaires de longue date, ce qui a permis au Groupe de devenir, au fil du temps, un patrimoine économique et social du Cameroun. », se félicite Emmanuel De Tailly, directeur général des Brasseries du Cameroun.

La contribution de la SABC sur l'ensemble des recettes douanières reste néanmoins faible. En 2019, les recettes douanières se sont situées à 971,7 milliards de FCFA. Les paiements de la SABC représentent donc moins de 3% des recettes douanières globales.